

GRANDES CULTURES

Campagne 2012-2013 – Bulletin n°4 – 16/10/2012

Bulletin élaboré sur la base des observations réalisées dans le cadre du réseau Limousin, par la FREDON, les Chambres d'Agriculture, NATEA Agriculture

Bulletin disponible sur <http://www.limousin.synagri.com/> (Nos publications > Bulletins de Santé du Végétal), sur <http://draaf.limousin.agriculture.gouv.fr/> et sur <http://www.fredon-limousin.fr/>

Abonnement gratuit sur simple demande à accueil@limousin.chambagri.fr

COLZA

Stade phénologique et observations du réseau :

	Stade	Altises piégées (cuvette)	Charançon bourgeon terminal (cuvette)	Fréquence (% plantes touchées)				Intensité attaque altises (% surface foliaire)
				Pucerons	Dégâts de Tenthrede	Dégâts limaces	Morsures altises	
87-NEXON	B3	15			30%	10%	40%	10%
87- ST JUNIEN LES COMBES	B2	5				50%	100%	
87-RILHAC RANCON	B5	32						
87-BREUILAUAFA	B3	10		24%	49%	40%	82%	20%
87-LES BILLANGES	B5	15						
87-St JUNIEN / BRIGUEIL	B2	15					20%	60%
23-PARSAC	B5	4	1					
23-JOUILLAT	B7	5			20%			
23-VIERSAT	B4	7	2				30%	5%
23-NOTH	B5	18					70%	5%
23-St PIERRE LE BOST	B6	3						
19-SAINT MEXANT	B4	0	0					

Les 12 parcelles de notre réseau ont été observées depuis le bulletin du 9 octobre 2012 :

- 50% sont au stade 4 à 5 feuilles (B4 B5)
- 34 % au stade 2 à 3 feuilles (B2 B3)
- 16% au stade 6 à 7 feuilles (B6 B7)

Petites et grosses altises :

Rappel des dégâts : morsures sur cotylédons et jeunes feuilles, entraînant une réduction de la surface foliaire

Observations du réseau : Sur 11 parcelles sur 12 on note la présence de grosses altises dans les cuvettes et la majorité des parcelles observées présentent des dégâts.

Période de risque : de la levée à 3 feuilles.

Seuil de nuisibilité : 8 pieds sur 10 portant des morsures sans dépasser ¼ de la surface végétative.

Evaluation du risque : Nous sommes toujours dans la période à risque pour les parcelles n'ayant pas dépassé le stade 3 feuilles (Nexon, Breuilaufa, St Junien les Combes et Brigueil (87)).

Bulletin de Santé du Végétal Limousin – Grandes Cultures N°4 – 16/10/2012- Page 1 sur 4

REPRODUCTION INTEGRALE DE CE BULLETIN AUTORISÉE - Reproduction partielle autorisée avec la mention « Extrait du Bulletin de Santé du Végétal Grandes cultures Limousin 2012-2013 N°4, consultable sous <http://www.limousin.synagri.com/> »

DIRECTEUR DE PUBLICATION :

Monsieur Joël SOURSAC
Président Chambre Régionale d'Agriculture du Limousin
Boulevard des Arcades
87 060 LIMOGES CEDEX
accueil@limousin.chambagri.fr
05 55 10 37 90

REFERENTS FILIERES ET REDACTEURS DU BULLETIN :

Céréales à paille
Philippe PENICHOU
FREDON Limousin

ppenichou.fredon@gmail.com
05 55 04 64 54

Colza - Maïs
Valérie LACORRE
Chambre Départementale
d'Agriculture de la Haute-Vienne

valerie.lacorre@haute-vienne.chambagri.fr
05 87 50 40 00

Charançon du bourgeon terminal

Observations du réseau : Sur 2 parcelles de la Creuse (Viersat et Parsac) on relève la présence de charançons dans la cuvette.

Période de risque : De la levée au stade rosette.

Seuil de nuisibilité : Il n'y a pas pour le charançon du bourgeon terminal de seuil de risque. Etant donné la nuisibilité potentielle de cet insecte, il est considéré que sa seule présence sur les parcelles, repérée dans les cuvettes, est un risque. Les petits colzas sont beaucoup plus sensibles. Les femelles sont rarement aptes à pondre dès leur arrivée sur les parcelles. On considère que le risque est plus important 8 à 10 jours après les premières captures.

Evaluation du risque : la période de risque étant actuellement en cours, surveillez vos parcelles.

Ne pas confondre charançon du bourgeon terminal et charançon gallicole



Pucerons :

Observations du réseau : Sur la parcelle de Breuilaufa (87) on a observé des pucerons sur 24 % des pieds.

Période de risque : de la levée à 6 feuilles.

Seuil de nuisibilité : pucerons présents sur 2 pieds sur 10 (fréquence 20% de plantes hébergeant des individus).

Evaluation du risque : Les colzas ayant dépassé le stade 6/7 feuilles sont sortis de la période de sensibilité. Pour les autres restez vigilant.

Limaces :

Observations du réseau : des dégâts sont signalés sur 1/4 des parcelles observées cette semaine.

Période de risque : de la levée (particulièrement sensible au ravageur) jusqu'au stade 3 feuilles.

Evaluation du risque : A partir de jeudi, Météo France annonce le retour de la douceur et un passage pluvieux donc soyez très vigilant notamment pour les parcelles n'ayant pas atteint le stade 3 feuilles

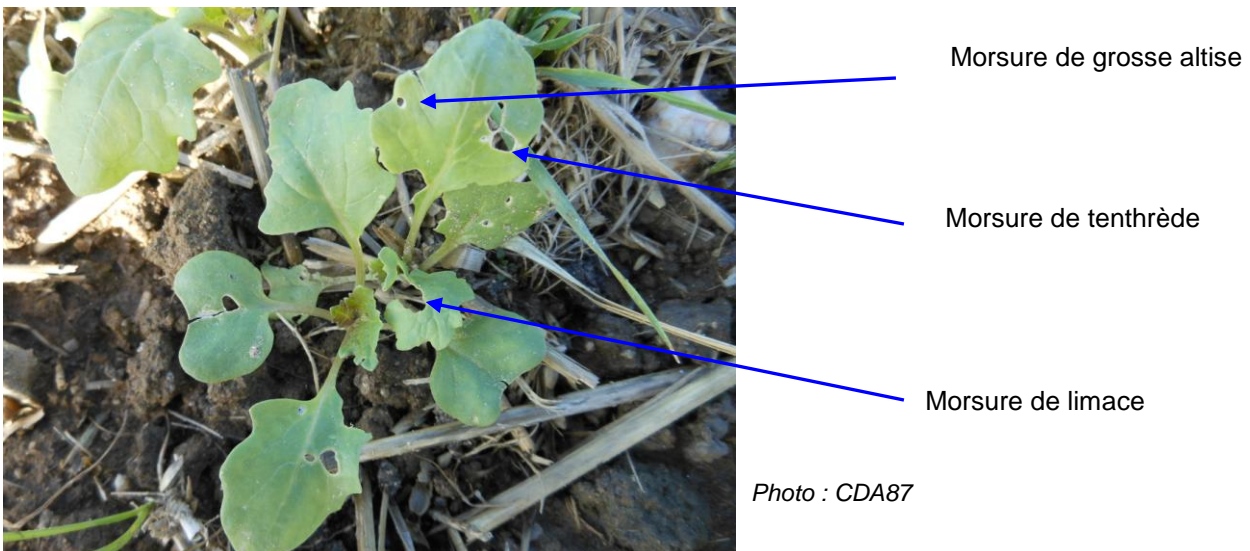
Tenthrède de la rave :

Observations du réseau : ¼ des parcelles ont des dégâts de tenthrèdes.

Période de Risque : de la levée jusqu'à 6 feuilles.

Seuil de nuisibilité : présence de larves sur plantes avec le 1/4 de la surface foliaire détruite.

Evaluation du risque : restez vigilant



CEREALES A PAILLE

Mise en place du réseau de surveillance des parcelles de céréales à paille.

Stade phénologique :

Semis en cours à levée.

Les conditions pluvieuses (plus de 60 mm de précipitations sur le poste de Dun-le-Palestel -23 ces 7 derniers jours) perturbent les chantiers. Ce régime dépressionnaire se poursuivra avec plus ou moins d'intensité jusqu'à la fin de la semaine et sera suivi de conditions nettement plus favorables pour les travaux des champs, les levées et...les ravageurs d'automne.

Limaces :

Ces ravageurs peuvent occasionner des morsures sur feuilles voire des disparitions de pieds. Ces gastéropodes sont actifs en période de pluies dès 5°C et avec des activités fortes à partir de 15°C.

Période de risque : De la levée à 3 feuilles

Seuil de nuisibilité : Le risque est élevé à partir de 16 limaces/m² avant la levée (si piégeage) et 20% de fréquences d'attaque sur les jeunes plantules après la levée.

Evaluation du risque : Les conditions douces et pluvieuses actuelles sont favorables au ravageur. Une surveillance particulière s'impose sur parcelles motteuses, argileuses ou avec des résidus de précédents abondants.

Cicadelles dont Cicadelle des céréales (*Psammotettix alienus*) :

Ces insectes peuvent être vecteurs de la maladie des pieds chétifs (Wheat dwarf virus) qui se traduit par une importante atrophie des plantes atteintes dispersées de façon hétérogène sur la parcelle.

Observations du réseau : des pièges englués chromatiques sont en cours d'installation sur des parcelles de référence de notre réseau, pour détecter la présence des pucerons et cicadelles.

Période de risque : de la levée à 3 feuilles

Seuil de nuisibilité : Plusieurs dizaines de cicadelles piégées par semaine sur piège chromatique englué. 30 captures hebdomadaires constituent une valeur de mise en alerte.



Photo CDA 87

Pucerons d'automne (*Rhopalosiphum padi* / *Sitobion avenae*) :

Ces organismes sont susceptibles de propager la Jaunisse Nanisante de l'Orge (« JNO », maladie d'origine virale) qui se traduit par des foyers de tassements de végétation avec formations de petits épis et des pertes de poids spécifiques (PS). Ce phénomène concerne toutes les céréales.

Des attaques spectaculaires ont pu être constatées sur des orges d'hiver sur la région la saison passée : un automne et un début d'hiver doux ont ainsi permis aux pucerons de stationner longtemps sur les parcelles (Cf. *Bulletin de Santé du Végétal N°22 du 2 mai 2012*, disponible sous <http://limousin.synagri.com/synagri/grandes-cultures>).


Le virus responsable de la maladie est généralement transmis par une première génération de pucerons ailés qui quitte en début d'automne les repousses de céréales et de graminées pour s'installer sur les parcelles nouvellement levées. Il est alors inoculé aux jeunes pousses qui le

transmettent à leur tour aux générations suivantes de pucerons aptères (sans aile). Un individu ayant acquis un certain potentiel virulifère demeure contagieux plusieurs semaines. Son niveau d'activité va dépendre des conditions climatiques (douceur et absence de fortes précipitations lui sont favorables).

Période de risque : A partir de la levée. Le risque d'attaque grave décline après plein tallage.

Seuil de nuisibilité : 10% de pieds porteurs ou fréquence inférieure mais proche de ce seuil constatée pendant plus de 10 jours.

**PROCHAIN BULLETIN :
23 OCTOBRE 2012**

 <p>Liberté • Égalité • Fraternité RÉPUBLIQUE FRANÇAISE</p>	<i>Action pilotée par le Ministère de l'Agriculture, avec l'appui financier de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto 2018</i>
<p>MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE DE L'AGROALIMENTAIRE ET DE LA FORÊT</p>	

N.B. : Ce Bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture du Limousin dégage toute responsabilité quant aux décisions prises pour la protection des cultures. La protection des cultures se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques.